# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 18 JUIN 1887.


## PETITES ANNONCES.

### A VENDRE.

A VENDRE—Maison encoignure Dauphine et Quartier. Pour informations s'adresser à la pharmacie Griffo, 299 rue Royale.
17 juin—17 18 19 21

A vendre à Biloxi—Des propriétés et des terrains. S'adresser 176 rue Canal.
14juin—2sem.

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Meubles. Meubles. Meubles.**

**David Glover vs Rudolph Geibermann**

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No 12,638—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan, le MARDI, 28 juin 1887, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

A mon entrepôt, rue Ste Anne, entre Royale et Chartres:

Un lot assorti de meubles de maison, comprenant un ameublement de salon de valeur, bibliothèque, porte-chapeaux, réfrigérateur, etc. conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17 juin—17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Philip Thompson vs. Delia F. Finnegan et son mari.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,300—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 13 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain nu, avec les avantages qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Delachaise, Chippewa et Jersey et l'Avenue de la Louisiane, désigné par le numéro dix (10) sur un plan fait par Edgar Pilié, architecte, le 22 mai 1882, et mesurant, conformément au pied américain, trente pieds et neuf pouces de face à l'Avenue de la Louisiane, sur une profondeur de cent vingt huit pieds et face à la rue Chippewa et formant l'encoignure de la rue Chippewa et de l'Avenue de la Louisiane, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété que la défenderesse, Mme Finnegan, a acquise de Louis P. Delachaise, conformément à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, en date du 30 mai 1882.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 juin—11 18 25 juil 2 9 13

### VENTES PAR LE CONSTABLE

**Félix J. Dreyfous contre Eliza ou Elise Ximenes.**

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans, No. 9,387—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt No. 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI, 29 juin 1887, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
18 juin—18 25 29

**N. O. & N. E. R. R. Co vs R. P. Lauseig, Jas Jones & N. A. Lucas in solido**

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle Orléans No 12,535—En vertu d'un writ de fieri facias contre R. P. Lauseig à moi adressé par l'Honorable T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, rue Presse près de la rue Urquhart, Troisième district, JEUDI, 23 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de bois de construction d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus, numérotés et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
14 juin—14 19 23

**Thomy Lafon contre Mme G. Carleton.**

DEUXIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 9,387—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 90 Passage de la Bourse, entre Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 25 juin 1887 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ALFRED BARNES,
Constable de la Deuxième Cour de Cité.
11 juin—14 21 25

**Charles Willibald vs Harriet Ware, femme de Saml Brown, autorisée.**

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, No 12,604—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. T. R. Rozier, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, le VENDREDI, 17 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FENDEL HORN,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle Orléans.
18 mai—25—juin 1 5 12 17

### MONITION.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No. 21,420—Division D dans l'affaire de Peter X. Glaser, demandant une monition.

A tous ceux que le présent avis concerne.

Attendu qu'à une vente publique pour taxe faite le 13 août 1886, l'Etat de la Louisiane, par l'entremise du collecteur de taxes d'Etat du district intérieur de cette ville, a vendu à Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf conformément aux règlements de l'acte No 82 de 1884 de la propriété suivante ci-après décrite, à savoir:

CINQ CERTAINS LOTS DE TERRE, dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle Orléans, désignés sur les rôles d'assessement comme lots Nos 4, 5, 6, 7 et 8 dans l'îlet No 175 borné par les rues Congrès, Elmire, Dauphine et Royale; les dits lots Nos 4 à 8 mesurent 228 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur, assessés pour les années 1871, 1872, 1873, 1874, 1875, 1876, 1877 et 1878 au nom de Rufus Waples et étant la même propriété achetée par le dit Rufus Waples le 22eme jour de mars 1865 et décrite comme suit, à savoir:

CINQ LOTS DE TERRE dans le faubourg Bourligny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Casacalvo (maintenant Royale), Grands-hommes (maintenant Dauphine), Elmire et Congrès, désignés comme lots Nos 3, 4, 5, 6 et 7; le lot No 3 mesure 45 pieds de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur, entre les rues Casacalvo et Grands Hommes; le lot No 7 forme l'encoignure des rues Grands Hommes et Dauphine et mesure 45 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Congrès sur 95 pieds de profondeur et face à la rue Grands Hommes, comme le tout plus amplement expliqué dans le document de taxe exécuté par Charles Cavanac, collecteur de taxes d'Etat pour le district intérieur de cette ville, par acte devant A. A. Ker, notaire, à Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf, le 13ème jour d'août 1886 pour lesquels les dits acquéreurs ont payé la somme de soixante quinze piastres pour la dite adjudication. Enregistré au Bureau des aliénations, livre 124, folio 385.

Et attendu que Peter X. Glaser a acheté la dite propriété des dits Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf pour la somme de cinq cent piastres comptant, comme le tout est expliqué par une copie certifiée d'un acte de vente par les dits Jacob Hoth, Joseph Schemel et John Stumpf à Peter X. Glaser pardevant John R. Legier, notaire, le 19eme jour de mai 1887, les dites copies du document sont annexées à la pétition en l'instance dans cette affaire et y faisant partie. Enregistré au Bureau des aliénations, livre 88, folio 539, et livre 124, folio 754.

Et attendu que Peter X. Glaser a fait application à cette cour pour une monition ou avance conformément à la loi et aux sections 2371, 2372 et 2373 de l'acte No 95 approuvé le 10 mars 1870 connus comme les Statuts Révisés de la Louisiane.

Donc, dès maintenant, toutes les personnes intéressées dans la dite propriété sont citées aux noms de l'Etat de la Louisiane et de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans à faire valoir, si elles en ont, tout droit, titre ou réclamation à la dite propriété par suite d'une informalité quelconque dans les annonces, procédures, publications, assessements, descriptions, ou adjudication d'après lesquelles les ventes ci-dessus mentionnées ont été faites; ou toute irrégularité ou illégalité dans les notices, époque ou genre de la dite vente ou toute autre défectuosité quelconque dans cette affaire, ces personnes sont requises de présenter, dans les trente jours qui suivront la première publication de cette monition dans les feuilles publiques, les raisons pour lesquelles les ventes ainsi faites ne doivent pas être confirmées et homologuées.

Bureau du Greffier de Cour Civile de District, Nouvelle-Orléans, 3 juin 1887.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
14 juin—

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Frederick Lopez vs ses créanciers—No 19,879 Division B.—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de Frederick Lopez, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, LUNDI, le 27me jour de juin 1887, à 11 heures A. M., dans le but de fixer les termes et conditions de la vente des propriétés décrites dans la pétition ci-annexée dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 13 juin 1887.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme.
Jas D. RANKIN, Député-Greffier.
14 juin—3f en 10 j

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**J. V. Charpentier vs. Henderson McCray.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 20,922—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et le Natchez Alley, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 20 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Millaudon, Anne, De Armas et Lower Line, désigné comme lot vingt-deux dans l'îlet numéro trente-deux. Le dit lot numéro vingt-deux mesure trente pieds de face à la rue Anne et forme l'encoignure des rues Anne et Millaudon sur une profondeur de cent cinq pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18juin—18,25—2,9,16,20juil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Carondelet Canal and Navigation Company vs. Otto Touché.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,999—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 20 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le quart nord-ouest de la section dix dans le township douze sud, range onze est, district sud-est, est du fleuve, Louisiane, commençant à soixante pieds des bords du Bayou St-Jean, étant l'arrière ou la partie du fond de la propriété acquise par Otto Touché de Joseph R. Bres, pardevant A. A. Ker, notaire, le 23 février 1884, et plus amplement décrite sur un plan fait par H. Grandjean, ingénieur civil, le 9 et 10 janvier 1884; une copie du dit plan est annexée et fait partie du dit acte de vente pardevant Ker, notaire, en date du 17 janvier 1884.

Aussi, tous les droits, titres et intérêts du dit Touché à cette partie ou portion de la propriété ci-dessus décrite sur le dit plan, à savoir: Toute la façade de la dite propriété sur le dit Bayou St-Jean, de la profondeur de soixante pieds à partir des bords du dit Bayon, ayant, conformément au plan, quatre acres et soixante-trois centièmes d'acre.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18 juin—18 25 juil 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vaches, veaux, chevaux, wagons et un lot d'ustensiles et d'installations de buvette et restaurant.**

**Carondelet Canal and Navigation Co. vs Otto Touché.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 11,999—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, MERCREDI 29 juin 1887, à 1 30 heures p. m. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au local connu comme la buvette et restaurant "Over the Rhine", sur la rive gauche du Bayou St-Jean vis à vis le Fort Espagnol.

Quatre vaches, trois veaux, un cheval, deux wagons à quatre roues avec couverture et harnais, quatre ou cinq cochons et un lot de volailles—aussi un lot d'ustensiles de buvette et de restaurant, consistant en chaises, tables, vaisselles, lampes, installations, etc., le tout conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
18juin—18 22 25 29

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente d'un cheval, buggy, wagon, bois de charpente etc., comptes ouverts, etc.**

Drake & Marks vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19 266—En vertu d'un ordre de vente daté du 7 juin 1887 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 18 juin 1887, rue Dryades No 293 à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 cheval sorel, un wagon à ressorts et à quatre roues, un buggy avec capote, un lot de bois de charpente et des matériaux à construction de seconde main.

Aussi en la même occasion et au même endroit, un lot de comptes ouverts.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans, et Syndic dans l'affaire ci-dessus.
8 juin—8 11 15 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de quatre lots de terre de valeur et améliorations dans le Sixième District.**

**Cornelia B. Graham vs Vincent Asbury.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21,164—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 21 juin 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

[illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—[illegible]

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 mai—20 27—juin 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Henry Grotham vs Anna Kremer.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 21,105—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet, 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro quatre borné par les rues Chartres, Enghien, Royale et Port, mesurant trente six pieds six pouces de face à la rue Chartres sur une profondeur de cent pieds.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 mai—31—juin 7 14,21,28—juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'une propriété de valeur améliorée formant le coin sud-ouest des rues St Charles et Première.**

**Mme P. L. Adams, veuve, etc. vs J. O. Bartels.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,173—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 233 (anciennement l'îlet 110), qui est borné par les rues St Charles, Première, Carondelet et Deuxième, et faisant partie du lot numéro 14 d'après un plan dressé par E. Gottheil, le 15 mai 1850 et déposé au bureau de H. B. Cenas, ex-notaire en cette ville, le dit lot ci-dessus ayant en mesure américaine, vingt six pieds deux pouces quatre lignes de face à la dite rue St Charles, sur une profondeur et façade sur la rue Première de cent vingt pieds, formant le coin des rues St Charles et Première.

Acquis par le défendeur par un achat de Victor Letorey, d'après un acte passé pardevant E. Saunders, notaire, le 24 mars 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Une somme suffisante comptant pour payer la réclamation du plaignant à environ deux mille deux cent cinquante piastres ($2250) avec intérêt au taux de huit pour cent par an du 24 mars 1886 jusqu'à parfait paiement, 5 0/0 sur le montant du dit principal et intérêt pour frais d'avocat, les frais et charges des procédures et vente et les taxes dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'au montant de son enchère) le paiement d'un billet à ordre de deux mille deux cent cinquante piastres ($2250) tiré par le défendeur à son propre ordre et endossé par lui, daté le 24 mars 1886 et payable deux ans après date à la Banque des Citoyens de la Louisiane et stipulant que le dit billet porte intérêt de 8 0/0 par an à partir de sa date jusqu'à parfait paiement, et garanti par hypothèque du vendeur sur la propriété ci-dessus et conformément à la réclamation du plaignant; l'acquéreur assumera toutes les obligations, etc. de l'acte primitif passé pardevant E. D. Saunders, notaire, le 24 mars 1886.

3° Et la balance du prix d'adjudication, s'il y en a, comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
31mai—31—juin7,14,21,28—juil 2

## VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

# Propriétés Améliorées de Grande Valeur

## Dans le Deuxième District.

**Coin des rues Dumaine et Roman,** jolie maison à double corps de logis.

**No 146 rue Roman, entre Dumaine et Ste-Anne,** jolie maison à double corps de logis, presque neuve

**Coin des rues Dumaine et Galvez,** maison élégante à double corps de logis.

**No. 180 rue Prieur, entre les** rues Dumaine et St-Philippe, cottage retiré de la rue.

**Vente péremptoire pour clore la succession de Mme G. Malihes.**

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale.—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade:

1° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Anne, Derbigny et Roman, désigné par la lettre A. d'après un plan dressé par A. de Armas, sous voyer de la ville, daté le 30 avril 1887, lequel dit lot mesure d'après le dit plan 33 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Dumaine, sur 64 pieds 3 pouces de profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Roman, et fait partie du lot désigné par le No 9, sur un plan particulier dressé par G. A. Castaing. Les améliorations comprennent la jolie maison en bois à double corps de logis, recouverte en ardoises avant 4 chambres, cuisine avec deux chambres, citerne, lieux d'aisance, etc., et connue par le numéro municipal 316 rue Dumaine.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Derbigny, Ste Anne et Roman, désigné par la lettre B, d'après le plan ci-dessus mentionné de A. de Armas et mesurant d'après ce dit plan 63 pieds 9 pouces de face à la rue Roman sur une profondeur de 33 pieds 1 pouce et 2 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une élégante maison en bois à double corps de logis recouverte en ardoises avec 4 chambres, cuisine ayant deux chambres, hangar pour blanchir, citerne, lieux d'aisance, etc., connue par le numéro municipal 146 rue Roman.

3° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, St Philippe, Galvez et Johnson, désigné par la lettre A, d'après un plan dressé le 16 mai 1867, par J. A. D'Hémécourt, sous-voyer; le dit lot forme le coin des rues Dumaine et Galvez, et mesure en mesure américaine 30 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Dumaine sur 100 pieds de profondeur et face à la rue Galvez. Les améliorations comprennent une maison élégante en bois à double corps de logis recouverte en ardoises avec attic contenant en tout environ 8 chambres et 2 cabinets, une cuisine à deux étages avec 2 chambres de chaque côté, citerne, lieux d'aisance, etc., et connue par le numéro municipal 379 rue Dumaine.

4° Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Prieur, Johnson et St-Philippe, étant partie du lot No 11, d'après un plan dressé par Giroux et Castaing, le 13 janvier 1851, et mesure 30 pieds de face à la rue Prieur sur 105 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison en bois à deux corps de logis, retirée de la rue, ayant 4 chambres, cuisine, lieux d'aisance, puits, citerne, etc., connue par le numéro municipal 180 rue Prieur.

**Termes et conditions.**—Un tiers ou plus comptant et la balance à un crédit de un et deux ans en billets des acquéreurs portant hypothèque spéciale et lien et privilège du vendeur avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement et 5 pour cent pour frais d'avocat en cas de procédures pour recouvrer le paiement des billets ou toute partie de ceux ci et toutes les clauses de garantie usuelles.

Les acquéreurs devront tenir les bâtisses assurées pour un montant qui sera fixé par les parties intéressées et transférer la police au détenteur des billets, remboursement les primes non expirées d'assurance, assumeront les taxes de l'année 1887 au dessus du prix d'adjudication et déposeront 10 0/0 sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

11 juin—11 12 18 au jour de la vente.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Maison élégante et complète** No 221 Chemin du Bayou, entre les rues Marais et Tréné, près de l'Eglise de St-Augustin.

Succession de Mme Margaret Karcher, épouse décédée de Nicholas Kuntz.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier B. No. 18,744.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale.—SAMEDI, 18 juin, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan de l'Arcade rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, date du 13 mai 1887, pour le compte de la susdite succession—

**Un vaste terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chemin du Bayou Barracks, Marais et Tréné, mesurant 63 pieds 11 pouces 3 lignes de façade sur le Chemin du Bayou, sur 152 pieds 11 pouces 5 lignes sur le côté le plus rapproché de la rue des Marais et 145 pieds 2 pouces 3 lignes du côté de la rue Tréme, de la rue Chemin du Bayou à la limite de la profondeur du dit terrain; puis sur une ligne vers la rue Marais, 15 pieds 6 pouces; de là sur une ligne s'étendant vers la rue Chemin du Bayou 1 pied; de là sur une ligne s'étendant vers la rue des Marais et allant aboutir au dit terrain sur le côté de la rue des Marais, 21 pieds 4 pouces 4 lignes.

Les améliorations comprennent la résidence élégante connue par le No 221 Chemin du Bayou et ayant une grande galerie devant et derrière, corridor au centre, salons doubles avec portes à coulisse, deux chambres à coucher et une grande salle à manger s'étendant sur toute la largeur de la bâtisse, avec office et deux grandes chambres à coucher et cabinets dans l'attic, gaz dans toute la maison.

Une cuisine en bois à deux étages, recouverte en ardoises, ayant une chambre au premier étage et deux chambres à coucher, avec galerie sur le côté, au second étage; aussi, une autre bâtisse à un étage, contenant une grande chambre, pour laiterie, chambre pour charbon et bois, lieux d'aisance spacieux, nouvelle citerne de 4000 gallons, hydrant.

La façade et le côté sont ornés de plates-bandes avec un grand nombre d'arbustes et plantes d'ornements. Les allées sont pavées en briques ainsi que la grande cour qui se trouve entre la bâtisse principale et celle du fond.

Termes et conditions—Un tiers comptant, un tiers à un an du jour de la vente, un tiers à deux ans du jour de la vente, ces deux derniers tiers en billets de l'acquéreur à son ordre et par lui endossés, portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir du jour de la vente, et garantis par hypothèque et le privilège du vendeur sur la propriété avec les stipulations accoutumées de 10 pour cent pour honoraires d'avocat dans le cas de procès pour recouvrer le montant des billets ci-dessus, assurance de la propriété pour le montant des billets, frais &c. honoraires, dûs, jusqu'à parfait paiement, avec clause de non aliénando.

Acte de vente pardevant C. G. Andry, notaire, aux frais de l'acquéreur, lequel devra en outre acquitter les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1887.

14 mai—14, 21, 28 mai; 4, 11, 18 juin

### PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Meubles de maison, effets mobiliers et action.**

Succession de Jos. Preble.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,698.

A l'encan.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, Bureaux No. 9 rue Carondelet—LUNDI, 20 juin 1887, à 11 heures A. M. à la salle d'encan de E. Curtis, rue Royale, entre Douane et Bienville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", en date du 6 juin 1887, Dossier No 20,698, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu—

Un lot de meubles de maison et d'effets mobiliers. Aussi, tous les droits, titres et intérêts de la succession de Jos. Preble dans une certaine action du stock de la Louisiana Branch Pilots Association. Le tout conformément à un inventaire déposé à la dite cour ci-dessus désignée.

Conditions—Comptant. 9juin—9 au 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Cottage de valeur à double corps de logis, No 761 rue Bourgogne, entre Louisa et Clouet.**

**Succession de Jacob D. Schmidt, décédé**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier No 20,248.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes Encanteur Bureau No. 9 rue Carondelet,—SAMEDI, 18 juin 1887 à midi, à la salle d'encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "D", daté le 12 mai 1887, Dossier No 20,748, pour le compte de la succession de Jacob D. Schmidt, décédé, il sera vendu à l'enchère publique—

Un terrain de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Craps, actuellement Bourgogne, Louisa, Clouet et Remparts, désigné par le No. 3 de l'îlet No. 5 et mesure 30 pieds 6 pouces de face à la rue Craps sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes tous plus ou moins et entre lignes parallèles, mesure américaine et d'après un plan dressé par Stewart et Hoffman, daté le — mai 1887.

Les améliorations comprennent un cottage à double corps de logis connu comme le No. 761 rue Bourgogne.

Conditions—Comptant sur les lieux, il sera exigé un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire incluant les taxes dues et exigibles en 1887.

18 mai—18, 24—juin 1, 8, 15, 18.

### PAR WARREN HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR WARREN HOMES, encanteur.—MERCREDI, 29 juin 1887 à 2 heures p. m., à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, rendu le 27 mai, 1887, dans l'affaire intitulée: succession de H. M. &L. M. Hyams, dossier No. 386 de la dite Cour, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété suivante, à savoir—

Un morceau de terre dans la paroisse Rapides, dans cet Etat, étant le quartier sud-ouest du quartier sud-ouest de la section 1, township 5, nord du range 4, ouest du district des terres, nord de la Rivière Rouge, contenant 40 50-100 acres.

30 mai—1 f par sem pendant 30 jrs.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

# Placement d'argent rémunérateur

—DANS L'ACHAT DE—

**Propriétés des mieux situées dans le Quatrième District.**

**Au No 72 rue Rousseau, entre** les rues Adèle et Joséphine, un joli cottage élevé de terre.

**Du No 46 au No 60 rue Adèle,** entre les rues Rousseau et Tchoupitoulas, maisons double.

**Au coin des rues Rousseau et** Adèle, un terrain vague.

**Aux Nos. 40 et 42 rue St. André,** entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau, et faisant face à la rue Adèle, une maison double.

**Aux Nos. 358 et 358 1/2 rue** St. Thomas, entre les rues St. André et Ste. Marie, un joli cottage.

Anna Knotzsch et als. vs. Albert Knotzsch et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A—No. 21,112.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—SAMEDI, 16 juillet 1887, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magasins, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 2 juin 1887, et signé le 8 juin 1887, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Rousseau, Adèle, Tchoupitoulas et Joséphine, désigné par la lettre A sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, daté du 6 avril 1887, et mesurant, au pied américain, 55 pieds 10 pouces et 5 lignes de façade rue Rousseau, sur une profondeur entre lignes parallèles de 159 pieds 10 pouces.

Les améliorations portant le No 72 rue Rousseau, consistent en un élégant cottage couvert en ardoises, à distance de la rue, fondations en briques d'environ 7 pieds d'élévation, galerie avec rampe en fer, corridor, salon et 2 chambres à coucher, cuisine, dépendances attenantes avec salle à manger, cuisine et 4 chambres, cabinet, larges galeries, cabinets. Il y a 3 grandes citernes sur des fondations de briques formant caves, deux desquelles sont installées avec étagères. Le terrain est tracé en jardin; il y a là de nombreux arbres fruitiers en rapport, beaux orangers, figuiers, pêchers, grenadiers, etc. aussi beaucoup d'arbrisseaux et de rosiers. La cour de devant et l'allée latérale sont pavées en briques; et au fond de la cour il y a un poulailler. La propriété est construite de telle façon qu'à peu de frais on en pourrait faire une maison double.

2° Un terrain dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Adèle, Tchoupitoulas, Joséphine et Rousseau, désigné par la lettre B, sur un plan dressé par Edgar Pilié, architecte, le 6 avril 1887 et mesurant au pied américain, 32 pieds 8 pouces de façade rue Adèle sur 72 pieds de profondeur et de façade rue Rousseau, formant l'angle des deux rues.

3° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Adèle, Joséphine, Rousseau et Tchoupitoulas, désigné par la lettre C sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, le 6 avril 1887, le terrain mesure 31 pieds de façade rue Adèle, sur une première profondeur de 30 pieds 2 pouces du côté de la rue Rousseau; de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Rousseau, 5 pieds 1 pouce; de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine, s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 3 pieds; de là sur une seconde profondeur s'étendant vers la rue Joséphine, 36 pieds 10 pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine s'étendant vers la rue Rousseau, 32 pieds 8 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Rousseau, s'étendant vers la rue Adèle, 72 pieds; ensemble avec l'usage d'une allée en commun avec le terrain D qui la touche.

4° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Adèle, Tchoupitoulas, Rousseau et Joséphine désigné par la lettre D sur un plan d'Edgar Pilié, architecte daté du 6 avril 1887, terrain mesurant 28 pieds de façade rue Adèle, sur une première profondeur de 30 pieds 2 pouces du côté de la rue Rousseau, de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Joséphine, 5 pieds 1 pouce, de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 3 pieds, de là sur une seconde profondeur s'étendant vers la rue Joséphine et vers la rue Rousseau, 36 pieds 10 pouces et de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine, s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 31 pieds 6 pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas s'étendant vers la rue Adèle 36 pieds 10 pouces de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle, s'étendant vers la rue Rousseau, 3 pieds, de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Adèle 5 pieds 1 pouce, de là sur une ligne parallèle à la rue Rousseau, s'étendant vers la rue Adèle, 30 pieds 2 pouces, ensemble avec l'usage des allées en commun avec les terrains C et E.

5° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Adèle, Rousseau et Joséphine, désigné par la lettre E sur un plan d'Edgar Pilié, architecte, en date du 6 avril 1887, lequel terrain mesure 28 pieds de façade rue Adèle, sur une profondeur de 30 pieds 2 pouces, sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas, de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Rousseau, 5 pieds 1 pouce; de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle s'étendant vers la rue Tchoupitoulas 3 pieds de la sur une seconde profondeur de 36 pieds 10 pouces; de là sur une ligne parallèle à la rue Joséphine, s'étendant vers la rue Rousseau 31 pieds 6 pouces, de là sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas, s'étendant vers la rue Adèle 36 pieds 10 pouces de là sur une ligne parallèle à la rue Adèle s'étendant vers la rue Tchoupitoulas, 3 pieds, de là sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Adèle 5 pieds 1 pouce, de là sur une ligne parallèle à la rue Tchoupitoulas s'étendant vers la rue Adèle 30 pieds 2 pouces, avec l'usage des allées en commun avec le terrain D.

Les améliorations sur les terrains désignés par les lettres C, D, E et F se composent de cottages en bois à un étage couverts en ardoises, avec galeries en façade et deux chambres de chaque côté, cuisine, lieux d'aisance, citernes, etc., portant les Nos 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58 et 60 rue Adèle.

7° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues St-André, Adèle, Tchoupitoulas et Rousseau, faisant face rues Adèle et St André, et mesurant, au pied américain, 30 pieds 6 pouces et 4 lignes de façade rue St André, 30 pieds 6 pouces et 2 lignes rue Adèle, sur des profondeurs de 137 pieds 9 pouces d'un côté, et 139 pieds 2 pouces de l'autre.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois à un étage, couvert en ardoises, ayant 2 chambres et galerie de chaque côté avec une cuisine double à deux étages, en bois, ayant 4 chambres de chaque côté, 4 citernes, lieux d'aisance, etc., portant les Nos. 40 et 42 rue St-André.

8° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans Quatrième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St Thomas et devant Fulton, Chippewa, St André et Ste-Marie, désigné par le No 11 et mesurant, au pied américain, 30 pieds de façade rue St-Thomas, sur une profondeur de 110 pieds. Les améliorations comprennent une jolie maison cottage double en bois à un étage, retiré de la rue, ayant 5 chambres de chaque côté, galerie devant, auvent à l'arrière, lieux d'aisance, citernes, cour devant briquetée. La propriété porte les Nos 358 et 358 1/2 de la rue St-Thomas.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; le reste à un crédit de un et deux ans ou d'un an seulement, aussi au gré de l'acquéreur. La partie à crédit s'il en est, payable en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 par an d'intérêt de la date de l'achat jusqu'à parfait paiement; toutes les clauses de sécurités comprises dans l'acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire public, aux frais de l'acquéreur, qui assumera également de payer les taxes de ville dues et exigibles en 1887 en sus du montant de l'adjudication. Un dépôt de dix pour cent du prix de la vente sera exigé de l'acquéreur au moment de l'adjudication.

9 juin—9 10 11 18 25—2 9 16 juil

**Actions du Union Sanitary Excavating Company.**

Ustensiles de cuisine, meubles de maison, etc.

Succession de Geo. H. Engelbrecht.

No 21,280.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureaux No. 46 rue Royale—MARDI, 21 juin 1887, à midi et demi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 juin 1887, pour le compte de la susdite succession—

12 actions du fonds-capital du Union Sanitary Excavating Company of New Orleans.

Aussi:

En vertu du même ordre, il sera vendu, au No 46 rue Royale, entre Bienville et Douane, à 10 heures A. M.—

Un assortiment de meubles de maison, ustensiles de cuisine, etc.

Conditions—Comptant. 10 juin—

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans No 21,399.—Division "D" sur la déclaration de John McMains demandant pour une monition.

A tous ceux que cela concerne: Attendu que John McMains de la ville de la Nouvelle-Orléans a acheté le 1er juin 1885, à une vente du percepteur de taxes, faite sous l'autorité de l'acte No 82 de l'année 1884, la propriété décrite ci-après.

Un certain lot de terre dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, St Denis, Dryades et Baronne, désigné comme lot No 2, mesurant 29 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 100 pieds, pour la somme de $25 et toutes les taxes subséquentes à l'année 1885, et a enregistré sa pétition dans cette Cour demandant une monition. Par conséquent maintenant, toutes personnes qui peuvent établir un droit quelconque sur la dite propriété à cause d'informalité dans les avis de procédure, notice ou assessement ou toute autre informalité, sont notifiées de faire valoir leurs raisons dans les trente jours qui suivront cette date, pourquoi la dite vente ne serait pas confirmée et homologuée.

Bureau du Greffier Cour Civile de District.

Nouvelle-Orléans, 2 juin 1887.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
(Signé) JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
3 juin—4f en 30 j.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

**Résidence sur la rue Deléry, faisant face aux Casernes des Etats-Unis.**

**Succession de Pierre Miller.**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 19,030.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau encoignure Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 18 juin 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté 4 mai 1887—

Trois lots de terre situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 82 renfermé par les rues Deléry, Tricou, Delaronde et Bienvenu, désignés par les Nos 2, 3 et 4.

1° Les lots Nos 2 et 3 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Deléry, sur 104 pieds 4 pouces de profondeur; le lot No 4 mesure 30 pieds de face à la rue Deléry, sur 104 pieds 4 pouces de profondeur; ensemble une grande résidence en bois retirée de la rue ayant plusieurs chambres et galerie sur le devant, cuisine, citerne, latrines, etc.; jardin sur le devant et arbres à ombrages.

2° Un autre lot de terre situé dans le même îlet, désigné par le No 19, mesurant 30 pieds de face à la rue Delaronde, sur 123 pieds de profondeur; ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent. Voir les plans à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant R. C. Stockton, notaire, aux frais des acquéreurs, ainsi que les taxes de 1887 en sus du prix d'adjudication.

17 mai—17 21 28—juin 4 11 18

**VACHERIE.**

**Succession de Jean Pierre Saloy—No 21,398.**

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—LUNDI, 27 juin 1887, il sera vendu, à midi, à la résidence du défunt, rue de la Commune, entre les rues Napoléon et Salomon, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 juin 1887—

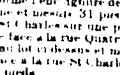

29 vaches laitières, plusieurs avec veaux, 1 taureau, 2 chevaux, 2 mulets, 2 charrettes à lait, 2 ditto à provisions, bidons, harnais, baquets et tous les ustensiles de la vacherie.

Aussi—50 têtes de volailles, 4 truies avec petits et meubles de maison.

Conditions—Comptant sur les lieux.
16 juin—16 21 26

**Jolie résidence en briques à étage rue Dauphine No. 191 entre les rues Ste-Anne et Dumaine.**

Succession de Louis Riera.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No. 20,973.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juillet 1887, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 24 mai 1887—

La propriété suivante appartenant à la susdite succession, savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Dumaine et Ste Anne. Lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine sur 128 pieds 7 pouces de profondeur. Ensemble une jolie résidence en briques à étage, ayant au rez-de-chaussée un grand vestibule, salon double avec porte à coulisse et deux belles cheminées en marbre, au-dessus quatre chambres à coucher, galeries devant et derrière. Une autre bâtisse en briques à étage ayant cinq chambres, hydrant, lieux d'aisance, cour carrelée, etc., etc. Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement, avec toutes les clauses pénales d'usage, honoraires d'avocat fixés à 5 pour cent et le transfert de la police.

L'acquéreur paiera en sus du prix de vente les taxes pour l'année 1887.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication sera exigé de l'acquéreur.

Acte de vente pardevant Eusèbe Bouny, notaire.

28 mai—28—juin 4 11 18 25—juillet 2

**Deux îlets de terre situés à Alger et un banc à l'Eglise du Christ.**

**Vente de syndic.**

**James A. Renshaw vs. ses créanciers**

No 20 268—Cour Civile de District—Division A.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 2 juillet 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 26 mai 1887—

1° Un banc à l'église du Christ.

2° Un îlet de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, renfermé par les Avenues Pacific, Atlantic et les rues De Armas et De [illegible] mesurant 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face aux Avenues Atlantic et Pacific, 247 pieds 4 pouces de face aux rues De Armas et Decatur.

3° Un îlet de terre situé dans le même District, renfermé par les Avenues Pacific, Elmire, les rues Decatur et Newton, lequel îlet de terre mesure 322 pieds 3 pouces 2 lignes de face à l'Avenue Pacific et à la rue Elmire, 247 pieds 4 pouces de face aux rues Decatur et Newton.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire aux frais des acquéreurs y compris les taxes pour l'année 1887.

2 juin—2—4 11 18 25—2 juil.

**Résidence encoignure des rues Annonciation et Ste. Marie, désignée sous le No 123 rue Ste. Marie.**

**Vente pour effectuer un partage.**

Alexandre Theoret vs. Pierre Frissal, tuteur de Alfred Daniel Bujac.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 21,353.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau encoignure du Passage de la Bourse et Bienville—En vertu d'un jugement de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans l'affaire ci-dessus le 6 juin 1887, et conformément à une ordonnance du conseil de famille [illegible] d'une assemblée de famille tenue pardevant la même affaire le 10 juin 1887 homologuée les procès-verbaux d'une assemblée de famille, je procéderai à la vente publique à l'encan le SAMEDI 16 juillet 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Gravier et Natchez la propriété ci-après, savoir:

Un lot de terre d'encoignure situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet renfermé par les rues Annonciation, Ste. Marie, St. André et Laurel lequel lot forme l'encoignure des rues Ste Marie et Annonciation et mesure 28 pieds de face à la rue Ste Marie sur une profondeur et face à la rue Annonciation de 123 pieds 10 pouces, ensemble avec une résidence en bois désignée par le No. 123 rue Ste Marie. Le tout d'après le plan qui sera exhibé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets de l'acquéreur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement définitif garanti par hypothèque et privilège de vendeur.

L'acte de vente pardevant Jas Fahey notaire aux frais de l'acquéreur, lequel acte contiendra toutes les clauses d'usage relatives au paiement de 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, assurance et transfert de la police et la clause de non alienando. Lesquels billets devront être divisés par coupons à la convenance des parties intéressées. La taxe pour l'année 1887 sera assumée par l'acquéreur en outre et au dessus du prix d'adjudication; un dépôt de 10 0/0 sera exigé de l'acquéreur au moment de l'adjudication sur le montant de la vente.

11juin—11,18 25—2,9,16juil.

### PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriétés améliorées dans le Premier et Quatrième Districts.**

Succession de Jules Victor.

No. 21,134—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNER—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, en vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 4 juin 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci-après, à savoir—

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Cypress, Roman et Prieur, 85 pieds de face à la rue Lafayette sur une profondeur traversant le dit îlet de 55 pieds, plus ou moins, les améliorations qui s'y trouvent étant un cottage à un étage connu comme le No 462 rue Lafayette.

2° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Félicité, Franklin et Liberté, désigné comme lot No 18 et formant le coin des rues St André et Liberté, mesurant 32 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue St André sur 31 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Franklin, et 90 pieds de profondeur et face à la rue Liberté, sur 32 pieds 4 pouces et 7 lignes de large dans le fond; les améliorations comprennent la bâtisse double en bois à un étage No 595 rue St André.

Conditions de la vente.—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un crédit de un et deux ans du jour de la vente avec intérêt de 8 pour cent par an, lien du vendeur et toutes les clauses de garantie usuelles.

Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1887 et déposeront 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Benjamin Ory, notaire.

7 juin—14,25—juil 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Actions du Cotton Exchange.**

**Gilbert M. Green vs ses créanciers.**

No 19,734, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—Le SAMEDI, 25 juin, 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 10 juin 1887, il sera vendu à l'encan pour le compte de la dite succession—

Deux actions du fonds capital du New Orleans Cotton Exchange.

Conditions—Comptant avant le transfert.

12 juin—12 18 19 24 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Karl M. Nebel vs. Joseph Canente.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 20,729.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse Arcade, rue Magazine entre Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Huitième, Neuvième, Chippewa et Fulton, et désignés comme les lots numéros cinq et six sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, en date du dixième jour de juin 1841, et déposé dans l'étude de T. O. Stark, notaire en cette ville, comme plan numéro 22 du livre de plan No 2 de Wm Christy. Les dits lots se touchant et mesurant chacun vingt-neuf pieds trois pouces de face à la rue Neuvième, sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds sept pouces, et vingt-neuf pieds un pouce et demi de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
1er juin—1 8 15 22 29—2 juil

## VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Marie Lee Forsyth, épouse de John W. Black, et John W. Black et autres vs. les Mineurs Charles Henry, Arthur Carter et Ellen Adair Simpson.**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No. 20,894.

Vente pour opérer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, 17 rue Carondelet—Le MARDI, 28 juin 1887, à midi, à la Bourse de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, le 10me jour de mai 1887 et signé le 20 mai 1887, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Covington Landing ou Delord, Remparts, Franklin et Euphrosine, et désigné par le No 325. Il mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord, sur 208 pieds du côté le plus rapproché de la rue Remparts et 205 pieds de l'autre côté.

2° Un autre terrain et les améliorations qui s'y trouvent, même district et carré d'îlet, désigné par le No 320 et mesurant 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord, sur 205 pieds de profondeur sur la ligne du côté de la rue des Remparts, et 202 pieds de l'autre côté, mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré des acquéreurs; le reste à un et deux ans de crédit pour les billets des acquéreurs souscrits par eux à leurs propres ordres et endossés par eux; billets qui devront être divisés en coupons si on le requiert et datés du jour de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final. Les actes de vente contenant toutes les clauses usuelles de garantie, celle aussi de non alienando, honoraires d'avocat, 5 pour cent du montant de la vente, assurés en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie, capital et intérêt. Les bâtisses devront être toujours assurées contre l'incendie jusqu'au paiement des billets et la police d'assurance transférée et livrée aux détenteurs des dits billets, autre garantie du paiement des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant cette année 1887; et un dépôt de dix pour cent comptant sera exigé au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.

27 mai—27—juin 3 11 18 25 au 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Maison de résidence en bois** à deux étages No 64 rue Jackson, entre Fulton et Rousseau.

Succession de Mme S. D. Bobb.

No 15,834—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, signé le 15 avril 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:—

La maison de résidence en bois, à deux étages No 64 rue Jackson dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Philippe, Fulton et Rousseau, voici la description du terrain:

1° Le terrain No 12 du dit carré mesure 31 pieds 5 pouces 4 lignes de façade rue Jackson, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un morceau de terre adjacent au premier, à l'arrière et mesurant 63 pieds 4 pouces à l'arrière du dit terrain No 12 et d'une autre propriété (étant une portion du terrain désigné par le No 16) sur une profondeur égale et entre lignes parallèles, de 39 pieds 9 pouces et 4 lignes.

Conditions—Comptant: l'acquéreur assumant en sus de son adjudication, le paiement des taxes dues et exigibles en 1887; et un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Preot, notaire.

18 mai—18, 28—juin 4, 11, 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Succession de John B. Croquins.**

No 15,248, Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 7 juillet 1887 à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans daté le 31 mai 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite ci après.

Deux terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le 6eme District de cette ville, dans l'îlet borné par la propriété Foucher, les rues St George, Edmond et Green, désignés comme lots Nos. 5 et 6 mesurant chaque 29 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Edmond sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No. 5 forme le coin des rues Edmond et St George.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assume le paiement de toutes les taxes dues et exigibles durant 1887 et déposera 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant R. H. Dowling, notaire.

Aussi en même temps et au même endroit, tous les meubles de maison et effets mobiliers de la dite succession, incluant 5 vaches, 2 chevaux, charrettes, volailles, etc. d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

5 juin—5, 11, 18, 25—juil. 2, 7.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Veuve Susan A. Simpson et autres vs. les enfants mineurs Charles Henry, Arthur Carter, Ida Rebecca et Ellen Adair Simpson, et la mineure Clara G. Dorr.**

No 20,893—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—MARDI, 28 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le 16me jour de mai 1887, et signé le 20me jour de mai 1887, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Covington Landing ou Delord, Remparts (ci devant Hercules Burton), actuellement Franklin et Euphrosine. Le terrain est désigné par le No 7 et mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord sur une profondeur de 214 pieds du côté supérieur et 211 du côté inférieur.

2° Un terrain situé dans le même district et carré d'îlet désigné par le No 324. Il mesure 50 pieds de façade rue Covington Landing ou Delord sur 211 pieds de profondeur du côté le plus rapproché de la rue des Remparts (ci devant Hercules) et 208 pieds de profondeur du côté opposé.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs, la balance à 1 et 2 ans de crédit, payable en billets des acquéreurs souscrits par eux à leurs propres ordres et endossés par eux, divisés en coupons si on le requiert, datés du jour de l'adjudication et portant intérêt de 8 pour cent par an jusqu'à paiement final. Les actes de vente contiendront les clauses de garantie usuelles de non alienando, honoraires d'avocat 5 pour cent au montant de la vente en cas de procès pour le recouvrement des billets en partie du capital et intérêt. Les bâtisses devront être assurées constamment contre l'incendie jusqu'à parfait paiement des dits billets, et les polices d'assurances transférées et livrées aux détenteurs des billets comme garantie additionnelle du paiement des billets. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles durant l'année 1887, et feront un dépôt de 10 pour cent comptant du montant de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant James Fahey, notaire aux frais des acquéreurs.

27 mai—27—juin 3 11 18 25 au 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Emplacement de coin pour épicerie,**

à l'encoignure des rues Lafayette et Howard, et le cottage adjacent près du dépôt du chemin de fer Valley.

Interdiction de Mme Mary Hart.

Nos. 19,643—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 17 mai 1887, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Périllat, Howard et Freret, plus amplement décrite comme suit, à savoir:

1° Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Lafayette, Howard et Périllat, et mesure 21 pieds de face à la rue Lafayette; 21 pieds 6 pouces de face à la rue Périllat, 126 pieds de profondeur et de face à la rue Howard, et 123 pieds de profondeur sur la ligne de division du lot No 2.

Les améliorations de l'encoignure comprennent une épicerie à un étage, avec une bâtisse dans le fond à deux étages et un cottage double à un étage connu par le No 214 rue Howard.

2° Un cottage à un étage No 806 rue Lafayette. Le terrain mesure 17 pieds 9 pouces de face à la rue Lafayette, 16 pieds 6 pouces de face à la rue Périllat, 118 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3, et à peu près 117 pieds sur la ligne qui le divise du lot No 4.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un crédit de un et deux ans, avec intérêt à 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente, garanti par privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement en sus du prix de leurs enchères, toutes les taxes dues et exigibles en 1887 et un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de ventes pardevant James Fahey, notaire.

22 mai—22,28—juin 4, 11, 18, 25

**Succession de Delia Dullanty.**

femme décédée de Henry W. Pfeffer.

No 21,061—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau: No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 mai 1887, il sera vendu à l'encan, la propriété décrite et après, à savoir:

Un quart d'îlet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de cette ville, désigné comme îlet No 42, borné par l'avenue Broadway, les rues Chestnut, Esther et Wall, étant cette portion faisant face aux rues Broadway et Esther, mesurant 120 pieds de face à la rue Esther sur 150 pieds de profondeur et face à la rue Broadway.

Conditions—$1300 comptant, et la balance à un an de crédit, avec intérêt de 8 pour cent par an, lien de vendeur et toutes les clauses de garanties usuelles. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes dues durant 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Octave Morel, notaire.

25 mai—25, 28—juin 4, 11, 18, 25—juil 2

## VENTES A L'ENCAN

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Meubles de maison et effets mobiliers.** Tapis, Glaces, Montre et Chaîne, Cuillères, Coutellerie, Porte Chapeaux, Abat jour, etc., Comptoir pour ouvrir les huîtres et Armoire pour cigares.

Succession de J. B. Couret, décédé.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—Le MERCREDI 29 juin 1887 à 10 1/2 A. M. au local 394 rue du Canal, entre les rues Johnson et Prieur, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 20 mai 1887, dossier No. 21,075 pour compte de la succession de John B. Couret, décédé, il sera vendu à l'encan:

Tout le contenu de la résidence ci-dessus d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

Les meubles peuvent être vus seulement le jour de la vente.

17 juin—17 21 26 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Un magasin en briques de valeur et à trois étages, No. 81 rue Front et 80 rue Fulton.**

Coin des rues Front et Lafayette.

John T. Moore Jr., vs. Mary Hudson, tutrice naturelle et al.

A l'encan. Pour un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, rendu le 3 mai 1887 et signé le 9 mai 1887, Dossier No. 20,028, dans l'affaire de John T. Moore, Jr., vs. Mary Hudson, tutrice naturelle et al. Aussi un autre ordre du même honorable juge ci dessus, en date du 20 mai 1887; aussi d'un jugement et ordre de l'honorable juge de paroisse de la cour de Franklin paroisse Ste-Marie, en date du 14 mai 1887, à l'encan, il sera vendu.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Front, Fulton, Poydras et Lafayette, désigné comme le lot No 16, et mesure 23 pieds 1 pouce et 3 lignes de face à la rue Fulton, 22 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Front, sur une profondeur de 117 pieds 7 lignes sur la ligne de côté du lot No 15 le plus près de la rue Poydras, et une profondeur et façade à la rue Lafayette de 117 pieds 2 pouces et 5 lignes.

Le tout conformément à un plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente.

Les améliorations comprennent un magasin et résidence en briques à trois étages anciennement connu sous le nom de l'Hôtel des Etrangers, cuves, etc.

Conditions—Pour un sept-huitième indivise de la propriété, comptant en passant le titre.

Pour le reste du huitième indivise, l'acquéreur fournira son billet daté du jour de la vente et payable douze mois après date à son propre ordre, le dit billet portant intérêt à 8 0/0 par an à partir de la date jusqu'au paiement et avec hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur le huitième d'intérêt vendu dans cette affaire et doit contenir les clauses de non alienando et toutes les autres clauses de garantie, assurance, honoraires d'avocat etc.

L'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes dues et exigibles en 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux. Acte de vente pardevant Jos. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 mai—22,29—juin 5 12 19 25.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété de résidence de valeur No 394 rue Canal,**

entre Prieur et Johnson, adjacent aux magnifiques résidences de MM. Jno. T. Gibbons, juge A. Voorhies, Hon. John Fitzpatrick et autres.

Succession de John B. Couret, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi à la Bourse d'encan de l'Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez dans le premier district de cette ville en vertu et en conformité d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 20 mai 1887, Dossier No. 21,075, pour le compte de la succession de John B. Couret, décédé, à l'encan il sera vendu.

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal et Gasquet, (ou l'Avenue Cleveland), Prieur et Johnson, mesurant ensemble 67 pieds 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes, entre lignes parallèles, au pied américain, conformément à un plan à l'emplacement de la vente.

Les améliorations comprennent une charmante résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises connue par le No 394 rue Canal, et est l'un magnifiquement bâti entre Prieur et Johnson, contenant grandes galeries de face et de côté, corridors en haut et en bas, salons avec devant cheminées en marbre, salle à manger, cabinet, lieux d'aisances, etc., cuisine, etc., quatre grandes et deux petites chambres à coucher, chambres à bains et installations, tuyaux dans toute la bâtisse, le tout en bon état et bon ordre avec water works; tentes, écuries, chambres à domestiques etc., cour pavée dans le fond et au côté et face un grand jardin à fruits et fleurs de grandes et spacieuses banquettes élevées au nouveau niveau dans ce voisinage de choix et dans une partie de la ville plus saine, et peut être visitée avec une carte de l'encanteur.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie, avec le privilège d'escompter les billets au crédit au taux courant. L'acquéreur assumera en sus les taxes de 1887 et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire au frais de l'acquéreur.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 25.

ANNONCE JUDICIAIRE

**Un intérêt indivis dans la bâtisse en briques à trois étages, No 150 rue Royale.**

Succession de Calvin Porter, décédé.

A l'encan, pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet.—SAMEDI 9 juillet 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre les rues Natchez et Gravier, dans le Premier District de cette ville en vertu d'un décret de l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C en date du 3 juin 1887, Dossier 20,550, pour le compte de la succession de Calvin Porter, décédé à l'enchère publique, il sera vendu—

**Le septième (1/7) indivis intérêt d'un terrain** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Royale, Chartres, St Pierre et Toulouse et mesurant—mesure française—30 pieds de façade rue Royale, sur une profondeur de 125 pieds.

Les améliorations qui s'y trouvent sont une bâtisse en briques à trois étages portant le No 150 de la rue Royale et ayant un corridor et 7 chambres; cuisine à deux étages, 8 chambres, cour et trottoir pavés en pierres plates entrée pour voiture, hydrant, etc. La propriété se loue $40 par mois.

Conditions—Comptant sur les lieux, l'acquéreur assumant en outre le paiement des taxes de 1887.

L'acte de vente pardevant George C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

5 juin—5 12 19 26—3 9 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Cottage en bois à double corps de logis,**

258 rue Commune, entre les rues Rocheblave et Dergenois.

Succession de John Feehan et sa femme.

A l'encan—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, No. 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Natchez et Gravier dans le Premier District de cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 11 mai 1887, Dossier No 20,812, pour le compte de la succession de John Feehan et sa femme, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan.

**Un lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 48 borné par les rues Commune, Gravier, Rocheblave et Dergenois désigné par le No 19 et mesure 32 pieds 7 lignes de face à la rue Commune, 32 pieds 11 pouces et 2 lignes de large dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds, toutes plus ou moins.

Les améliorations comprennent **un cottage en bois à double corps de logis,** connu comme le No 528 rue Commune, ayant 2 chambres et une cuisine de chaque côté, citerne, &c., loyer $10 par mois; à un îlet seulement de la station des chars de la rue Commune.

**Conditions**—Comptant en passant les titres. 20 0/0 comptant seront payés sur les lieux. L'acquéreur assumera les taxes de 1887 en outre de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. C. Preot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 18

### PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Maison de résidence en bois, à deux étages, avec porte cochère.**

Cleveland Avenue, adjacente à la demeure et au magasin du Dr Lalmant, au coin des rues Gasquet et Claiborne.

Succession de Michael Duffy.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 19,015.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. Fairbanks, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887, à midi, à la Bourse d'encan de l'Arcade, il sera vendu, à l'enchère publique, conformément à un ordre signé le 16 mai 1887, et à un ordre supplémentaire en date du 20 mai 1887, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C, rendu dans la susdite affaire, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La maison de résidence en bois à deux étages désignée par le No 109 rue Gasquet, dans le carré d'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, aujourd'hui Avenue Cleveland, Claiborne et Robertson. Ledit terrain mesure 25 pieds 6 pouces et 94/00 d'une ligne de façade rue Gasquet, aujourd'hui Cleveland Avenue, sur 106 pieds 6 90/00 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges y appartenant. Sa situation centrale et admirable la rend convenable comme résidence en pour le commerce à cause de sa proximité au marché Claiborne, aux écoles, églises, chemins de fer urbains.

Conditions—1/2 ou le tout comptant, à l'option de l'acquéreur, la portion à crédit de un et de deux ans, payable en billets spécialement garantis par lien de vendeur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. L'acquéreur assumera le paiement des taxes dues et exigibles en 1887 en sus du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant MM. Woulfe & Bonen, notaires aux frais de l'acquéreur.

24 mai—24, 31—juin 4,11,18,25

## VENTES A L'ENCAN

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété de valeur dans le Cinquième District.**

**Lot de terre vacant rue Vallette.**

Succession de Frank Silva.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 15,459.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la dite Cour, en date du 1er juin 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet No 80 borné par les rues Vallette, Chestnut, Atla et Eliza, mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Vallette, sur 137 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant W. H. Seymour, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Un dépôt de 10 0/0 comptant sera requis sur les lieux pour lier la vente.

4 juin—4 11 18 25—2 9 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Contenu d'une grocerie de détail coin des rues Jackson et Howard.**

Successions de Patrick, Michael et John Sullivan.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 20,753.

PAR B. ONORATO, Encanteur, bureau 18 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juin 1887, à 2 heures p. m., sur les lieux coin des rues Jackson et Howard, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite cour, daté 13 mai 1887, je procéderai à la vente du contenu de la dite grocerie de détail, comprenant vins, liqueurs, conserves en boîtes, installations, etc., d'après un inventaire enliassé.

Conditions—Comptant sur les lieux.
4 juin—4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété de valeur dans le Premier District.**

Succession de George Coats.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 6,912.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureaux No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 17 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro 19 borné par les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité, désigné par le No 5 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer et mesurant conformément au dit plan 32 pieds de face à la rue Liberté sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un an et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, et garanti par hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

18 mai—18 21 28—4 11 18 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété de valeur dans le Quatrième District, sur la rue Carondelet, entre Harmonie et Plaisance.**

Succession de Niccolo Migliore.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 18,863.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez, et en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, en date du 10 mai 1887, je procéderai à la vente de tous les droits, titres et intérêts du défunt étant 25/32 dans la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses, dépendances et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et servitudes qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Carondelet, Baronne, Harmonie et Plaisance. La dite portion de terre commençant à une distance de 49 pieds 6 pouces de l'encoignure des rues Carondelet et Plaisance et mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue Carondelet sur une profondeur de 150 pieds 11 pouces sur la ligne du côté le plus près de la rue Plaisance jusqu'à un angle droit sur une ligne s'étendant vers la rue Harmonie 63 pieds 11 pouces et 4 lignes puis à un angle droit, et étendant parallèlement avec la rue Carondelet et vers la rue Plaisance 17 pieds 3 pouces et 3 lignes, puis à un angle droit sur une ligne s'étendant directement vers la rue Harmonie 125 pieds 4 pouces à la rue Carondelet jusqu'à l'endroit où le terrain commence. La dite portion de terre étant composée du lot original No 5 et une partie des lots Nos 4 et 6.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Ben Ory, notaire aux frais de l'acquéreur.

L'acquéreur paiera, en sus du prix de son adjudication, les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

18mai—18 21 28 juin 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété de valeur dans le 4me District.**

Coin des rues Jackson et Howard.

Succession de Patrick Michael et John Sullivan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 20,753.

VENTE A L'ENCAN

PAR B. ONORATO, Encanteur Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juin 1887 à midi à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la dite Cour, en date du 13 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies servitudes avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Liberty, Jackson, Howard et Philippe, le dit lot forme l'encoignure des rues Jackson et Howard et mesure au pied américain 27 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Jackson sur une profondeur de 100 pieds et de face à la rue Howard, entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, à 1 an et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, et garanti par hypothèque spéciale, privilège et lien de vendeur. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garantie et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront, en sus du prix de leur adjudication, les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

14 mai—14, 21, 28 mai, 4, 11, 18 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété charmante dans le Sixième District.**

Succession d'Eliza Le Blanc, veuve d'Ambrose Grabert.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No. 18,789.

PAR B. ONORATO encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI, 18 juin 1887, à midi à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la dite cour en date du 9 mai 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Faubourg Ouest Bouligny, Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Jersey, Valence et Bordeaux, désignés par les Nos 8 et 9 sur un plan déposé à l'étude de T. O. Stark, notaire, et mesurant chacun 21 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Bordeaux, Valence et Jersey, désigné par la lettre A, sur un plan de A. G. Blanchard en date du 22 avril 1874, la dite portion de terre mesure conformément au dit plan 44 pieds 4 2/8 pouces de face sur la ligne de séparation dans le fond des lots 23 et 24; 50 pieds de face sur la ligne de séparation vers la rue Jersey et 50 pieds sur la ligne de séparation vers la rue Levée et 44 pieds 7 pouces sur la ligne de séparation vers la rue Bordeaux, la dite portion de terre étant composée avec la partie du fond des lots désignés par les Nos 12 et 13, sur un plan de H. C. Moelhausen. Le tout de la propriété ci-dessus décrite doit être vendu ensemble.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, au frais de l'acquéreur.

Les acquéreurs paieront en sus du prix de leur adjudication les taxes dues et exigibles en 1887.

Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.

14 mai—14, 21, 28—juin 4, 11, 18.

### PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Propriété de valeur dans le** Deuxième District, No. 235 1/2 rue St-Philippe.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Dossier Nos 15,199 et 20,363.

PAR MATHER ET HOMES—Warren Homes, encanteur—bureau, No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 6 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à deux ordres de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, comme suit à savoir:

1° Un ordre de l'hon. H. L. Lazarus, ancien juge, Division E, en date du 5 novembre 1886, Dossier No. 15,199, dans l'affaire de la succession de Leonville Augustin.

2° Un ordre de l'hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, daté du 3 juin 1887, dossier No 20,363, pour le compte de la succession de Hébretia Dour, à l'encan il sera vendu—

Tous les droits, titres et intérêts des deux successions ci-dessus dans un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Ursuline, Claiborne et Robertson, étant la moitié près de la rue Claiborne du lot désigné par le No 13, sur un plan par Jos Pilié, en date du 9 décembre 1830, et mesurant 15 pieds 6 pouces de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 105 pieds 5 pouces et 1/4 de ligne plus ou moins, et conformément à un récent plan de Stewart & Hoffman, voyers en date du—juin 1887. Les améliorations comprennent une maison-cottage, connue par le No 235 1/2 rue St-Philippe.

Conditions comptant—10 pour cent seront requis sur les lieux pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire, aux frais de l'acquéreur et compris les taxes dues en 1887.

12 juin—3,19,26—juillet3,10,16.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Auguste Paul, Peter Odenwald vs. Henrietta Odenwald et als.**

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, No 20,443.

**Vente pour opérer un partage entre héritiers.**

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureaux No 79 rue Bienville—SAMEDI, 9 juillet 1887, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Arcade, rue Magazine, entre les rues Natchez et Gravier, en vertu d'un jugement de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 17 mai 1887 et signé le 23 mai 1887, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville désigné par le No 4 du carré d'îlet No 21, borné par les rues Galvez, Bienville, Miro et Conti, mesurant 27 pieds 4 pouces de face à la rue Galvez sur 118 pieds 1 pouce de profondeur, entre lignes parallèles, conformément à un plan de A. D'Hemécourt, daté du 16 juillet 1853, et déposé en l'étude de P. C. Cuvillier, ancien notaire. Cette propriété est celle qu'avait acquise par achat M. Louis Mathé, ainsi qu'il appert d'un acte pardevant E. J. Kerr, ancien notaire, en date du 25 mars 1874.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1887, en sus du prix de l'adjudication, et fera un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux de la vente.

L'acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire aux frais de l'acquéreur.

4 juin—4 11 18 25 juil 2 9

### PAR MACON, PAUL & ROBINSON.

**Propriété de résidence de choix.**

Résidence en bois, confortable, à deux étages, coin de l'Avenue St-Charles et de la rue Quatrième.

**Succession de John H. Kennard.**

No 21,099—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, Encanteur—Bureau No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 2 juillet 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasins, près Gravier en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans en date du 30 mai 1887, il sera vendu à l'encan:

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Quatrième, Carondelet et Troisième, désigné comme lots Nos. 11 et 12 conformément à un plan de C. A. Hedin en date du 6 avril 1849. Le lot No. 11 forme l'encoignure des rues St Charles et Quatrième et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur de 120 pieds et de face à la rue Quatrième. Le lot No. 12 touche au lot ci dessus et mesure 31 pieds 9 pouces de face à la rue St Charles sur une profondeur de 120 pieds.

Les améliorations comprennent une grande et attrayante résidence en bois à deux étages connue comme No 441 rue St Charles, confortablement subdivisée en de grands salons, la bibliothèque, salle à manger, cabinet, lieux d'aisance, cuisine, etc., sur le rez-de-chaussée, de splendides chambres à coucher bien aérées, chambres à bains, etc., sur le premier étage et dépendances, caves etc., situées dans un des plus beaux quartiers sur cette avenue populaire et entourée des maisons élégantes de MM. Jesse K. Bell, A. C. Hutchinson, J. D. Rouse et autres.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste en versement égaux, à un ou deux ans de crédit, en billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final. Les améliorations devront être assurées et la police transférée au vendeur; ensemble avec les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Dix pour cent comptant au moment de la vente.

31 mai—31—juin 4 11 18 25—juillet 2

ANNONCE JUDICIAIRE

**LA MAISON FORESTIER, Au coin des rues Esplanade et White.**

Succession de Mme A. L. Gabici, épouse de E. Forestier.

No 14,824—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur—Bureaux No 5 rue Carondelet—SAMEDI, 25 juin 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, près Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 26 mai 1887, il sera vendu à l'encan:

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passage, privilèges, etc. y appartenant, située dans le 2eme district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues Esplanade, Lepage, White, Bayou Road et Washington, mesurant 182 pieds 4 pouces et 5 lignes de façade rue Esplanade, 283 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur et de façade rue White, 173 pieds 1 ligne à l'arrière faisant face à la rue Lepage et 310 pieds 10 pouces et 6 lignes de profondeur du côté de la rue Septième et se composant des terrains de 3 à 14 inclusivement, d'après le plan de L. Pilié, daté du 26 mars 1861 et déposé à un acte de vente du 20 mai 1881 pardevant E. Grima, notaire.

Les améliorations comprennent la résidence élégante connue comme la demeure de M. Forestier.

Conditions—1/4 ou plus comptant, le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant intérêt de 7 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, garantis par hypothèque sur la propriété vendue. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de la présente année et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les améliorations seront assurées contre la perte par l'incendie, pas moins que le montant du susdit billets et la police transférée au vendeur ou aux futurs détenteurs des billets.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant Theodore Guyol, notaire. Dix pour cent déposés au moment de l'adjudication.

24mai—24 28 juin 4 11 18 25.

**Propriété Actions, Comptes à recevoir, etc.**

Succession de George S. Purves.

No. 21,120—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D

PAR MACON, PAUL & ROBINSON—Albert Paul, encanteur, Bureaux 5 rue Carondelet—SAMEDI 9 juillet 1887 à midi à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine en vertu d'un ordre de l'Hon N. H. Rightor juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 3 juin 1887, il sera vendu à l'encan:

1° Le dixième indivis d'intérêt (du dit décédé) dans six lots de terre situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues St. Charles, Clio, Carondelet et Erato, numérotés de 1 à 6 inclusivement, conformément à un plan de H. B. Cenas notaire en date du 16 mars 1852. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Clio et St Charles et mesure 23 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue St Charles, sur une profondeur de 100 pieds et de face à la rue Clio. Les lots Nos 2, 3, 4 et 5, qui se touchent, ainsi qu'au dit lot No 1, mesurant chacun 26 pieds de face à la rue St Charles, sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 6 touche aux dits lots dans le fond et mesure 27 pieds 10 pouces et 5 lignes de face à la rue Clio, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

2° Le dixième indivis d'intérêt (du dit décédé) dans un certain îlet de terre situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues New Shell Road, Euphrosine, Willow et Claiborne, le dit îlet étant divisé en onze lots de terre numérotés de 1 à 11 inclusivement, sur un certain plan de G. T. Dunbar, en date du 9 juin 1865.

3° Le dixième indivis d'intérêt (du dit décédé) dans deux actions du fonds-capital de la Mechanics, Dealers & Lumbermen's Exchange et dans une action du New Orleans Insurance Association.

4° Le dixième indivis d'intérêt (du dit décédé) dans des comptes à recevoir, billets, bois de charpente, 2 mulets, etc., conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

Conditions—Comptant. Actes de vente par devant Bernard Titche, notaire aux frais de l'acquéreur. 5 juin—5 18,25—juil 2,9

### PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente pour effectuer un partage de propriétés de valeur dans le Troisième District.**

Splendidement située, excellent voisinage.

Mlle F. Louise Andry vs. Mme E. L. Nunez et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B—No 20,975.

—Aussi—

Succession de Claude V. Andry.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.—No 6809.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur—Bureau, No 14, rue de Chartres—SAMEDI, 2 juillet 1887, à la Bourse d'encan Arcade, en vertu d'un jugement en partage rendu le 16 mai 1887, par l'Hon. W. T. Houston, dans la première affaire ci-dessus décrite, aussi en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, No 6809, en date du 25 mai, dans l'affaire de la succession de Claude V. Andry il sera vendu—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Robertson, Claiborne, Kerlerec et Columbus, désignés comme lots A et B, les dits lots étant subdivisés par les lots désignés par les Nos 87 et 88 dans le dit jugement en partage et l'ordre de vente de la dite succession.

Le lot B mesure, au pied américain, 32 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Robertson 108' 4" 3''' de profondeur sur le côté vers la rue Columbus, 34' 10" 4''' sur la ligne du fond et 119' 3" 2''' sur le côté vers le lot A.

Les améliorations sur ce lot comprennent un cottage en bois à un étage, couvert en ardoises avec quatre chambres bien finies, une cuisine, une galerie et une cuve; aussi, des arbres fruitiers.

2° Le lot A mesure, au pied américain, 31 pieds de face à la rue Robertson, 119' 3" 2''' de profondeur sur le côté vers le lot B, 12' 6" 4''' sur le côté vers la rue Kerlerec et 32' 2" 4''' sur la ligne du fond. Le tout conformément à un plan fait par Arthur De Armas, député voyer de ville en date du 20 mai 1887 déposé en mon bureau, sur lequel les dimensions en mesure françaises peuvent être vues.

Toutes les mesures ci-dessus correspondent avec la mesure française, marquées en encre rouge sur un plan exposé à la Bourse.

Conditions—Un tiers ou le tout comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie, l'assurance, honoraires d'avocat. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 et de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente pardevant F. A. Bakewell, notaire aux frais de l'acquéreur.

29mai—29—5,12,19,26juin—1,2juil.

**CEMENT WORKS.**

PAVEMENT en Ciment de Banquettes, Jardins et Magasins réduit à $7 la yarde carrée et 5 et 10 pour cent d'escompte.

Tombes en monolithe à vendre au Cimetière St. Louis, Esplanade, de $300 à $2500.

A. CHEVALIER,
No. 25 rue Toulouse.

3avril—6m—dim



COMPAG[illegible]

[illegible]

LA BRETAGNE
LA BOURGOG[illegible]
LA GASCOGNE

[illegible]

POUR NEW

LOUISIANA.
Le steamer

ASSURANCE

[illegible]

MANDEVILLE

Le Steamer

[illegible]

CHEMIN

[illegible]

LOUISVILLE,

TEXAS

[illegible]

J. W. WATSON

FEUIL[illegible]

No 25

LE SE[illegible]

La Roch[illegible]

PAUL SA[illegible]

Pendant quelques [illegible] se montra dans [illegible] avait laissé entre [illegible] teur. Peut-être celui [illegible] piège, n'osait-il pas [illegible] désert.

Enfin se dessina [illegible] Il titubait avec une [illegible] mains en avant, [illegible] lui un regard [illegible] qu'à vingt pas de [illegible] lard, incapable de [illegible] temps à son [illegible] lui, et lui coupa la [illegible] fût revenu de sa [illegible]

—Halte-là, maître [illegible] voix menaçante. [illegible] voir, me voici. [illegible]

—Moi? rien. Je [illegible]

—Par hasard, n'est [illegible] huit jours que ce [illegible]

—Eh bien! répondit [illegible] solut de payer d[illegible] vrai.